

Stage de formation professionnelle**Dossier pédagogique**

Stage – Le son en mouvement dans l'espace public

Durée	5 jours – 35 heures
Lieu	FAI-AR et Cité des arts de la rue, Marseille
Période	du 5 au 9 décembre 2022
Formateurs	Michel Risse, Renaud Biri, Olivier Brun
Inscription	jusqu'au 5 novembre 2022
Coût du stage	1400 euros TTC
Contact	Charlotte Mouchette, formation.continue@faiar.org +33 (0)4 91 69 74 67

Présentation

Une formation pour appréhender les enjeux artistiques et techniques du son en mouvement dans l'espace public. Conçu par des professionnel-le-s spécialistes du son et de la direction technique dans l'espace public, ce stage répond aux besoins de technicien-ne-s et artistes souhaitant intégrer le son en mouvement dans leur univers professionnel et/ou projet artistique.

Composante essentielle d'un spectacle, le son est un élément à part entière du projet artistique. Il soutient la mise en scène, accompagne les acteur-ric-e-s, donne du rythme au spectacle, délivre des informations, crée un environnement.

Dans une représentation fixe, la configuration de l'installation sonore est connue.

Mais qu'en est-il lorsque le spectacle est en mouvement ? Lorsque les comédien-ne-s, musicien-ne-s, sources de diffusion doivent se déplacer ? Comment procéder lorsque la mise en scène prévoit un déplacement du public ?

Quels systèmes de sonorisation mettre en œuvre ? Lesquels privilégier selon si l'on joue pour de grandes jauges ou un public plus intimiste ? Comment les alimenter ?

Cette formation propose de répondre à ces différentes questions afin d'élargir les perspectives de création dans l'espace public et de gagner en efficacité dans la mise en œuvre technique des projets.

Profil professionnel des participant-e-s

Public

Ce stage s'adresse à des professionnel-le-s tel-le-s que des directeur-ric-e artistiques, des metteur-e-s en scène, des régisseur-seuse-s et technicien-ne-s du son.

Prérequis

Être majeur(e) et maîtriser le français.

Accessibilité / Handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : accessibilite@faiar.org.

Effectif

Effectif minimum : 8 stagiaires

Effectif maximum : 13 stagiaires

Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique

Objectifs

- comprendre quelle influence peut avoir le son en mouvement sur la mise en scène d'un projet artistique,
- avoir des clés techniques pour intégrer le son dans un spectacle en mouvement,
- connaître les principes de base de l'alimentation électrique de systèmes sons mobiles,
- connaître les différentes installations sonores possibles en fonction des contextes.

Compétences visées

- savoir intégrer le son en mouvement dans une œuvre en espace public,
- savoir placer les sources sonores et sources de diffusion,
- savoir provoquer ou anticiper le déplacement ou les réactions du public par le son,
- savoir choisir et dimensionner correctement le matériel,
- savoir alimenter électriquement le matériel en toute sécurité.

Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel

Journée 1 | Enjeux artistiques (7 heures)

- la place du son dans une création artistique,
- introduction historique et diversité des situations acoustiques en espace public,
- le son en mouvement dans l'espace public.

Matinée jour 2 | Implication du public et expériences (3,5 heures)

- la place du public : pourquoi l'impliquer et comment,
- les mouvements du public comme point de départ,
- expériences psychoacoustiques autour de la réception et la compréhension de la bande son.

Après-midi jour 2 | Notions clés pour travailler le son (3,5 heures)

- notions clés pour travailler le son,
- nature du courant et fréquences,
- les bases d'une installation.

Matinée jour 3 | Sources électriques et mise en pratique (3,5 heures)

- le traitement du son : questions transversales,
- les différentes sources électriques & leurs particularités,
- mise en pratique.

Après-midi jour 3 | Les systèmes son (3,5 heures)

- souvenirs sonores,
- principaux systèmes de transmission du son,
- interactions entre solution technique et réception du public.

Matinée jour 4 | Dialogue entre mise en scène et technique (3,5 heures)

- le son en mouvement, les techniques existantes,
- le son dans le processus de création : interactions entre désir artistique et solution technique.

Après-midi jour 4 | Préparation du dernier jour : expérimentations et mises en pratique (3,5 jours)

- quelles envies artistiques et sonores expérimenter le lendemain ?
- définition de plusieurs propositions.

Journée 5 | Mise en pratique

- expérimentations de différents systèmes de sonorisation,
- mises en pratiques sonores plurielles.

Modalités d'acquisition des compétences

- partage de connaissances et d'expériences de la part de professionnel-le-s,
- cours magistraux,
- exercices pratiques dans l'enceinte de la Cité des arts de la rue.

Évaluation et appréciation des résultats

En amont de la formation

- examen du dossier d'inscription,
- entretien téléphonique avec le-la stagiaire en amont de la formation.

Pendant la formation

- échanges sur les exercices et contenus proposés en clôture de chaque journée,
- un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer l'adéquation entre les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires.

À l'issue de la formation

- l'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs, permettent le suivi d'assiduité. L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage ; dossier documentaire (bibliographie ou références en ligne) communiqué aux stagiaires en fin de formation.

Moyens techniques : les équipements de la FAI-AR à la Cité des arts de la rue sont composés de salles de cours équipées de tableaux et de vidéoprojecteurs, d'espaces communs de détente et de restauration. Du matériel son et électrique sera mis à la disposition des intervenants afin d'illustrer leur propos.

Le site de la Cité des arts de la rue sera un terrain de jeu pour l'essai de systèmes son lors de la journée de mise en pratique

Moyens humains, encadrement : l'équipe mobilisée sur la formation est constituée de deux formateurs, d'une coordinatrice pédagogique et d'une régisseuse.

Formateurs

Michel RISSE

Michel Risse compose dès 1972 ses premiers « décors sonores », installations électroacoustiques pour lieux publics. Il est cofondateur en 1985 de Décor Sonore, laboratoire de productions à la fois scéniques et musicales particulièrement tourné vers les arts en espace public. Cette compagnie offre au public des spectacles singuliers où se mêlent théâtre, poésie, humour, technologie, et bien sûr création musicale. C'est également un « Lieu de fabrique » ouvert aux créateur·rice·s d'autres disciplines des arts de la rue, de la piste et des nouvelles scènes : centre de réflexion et d'expérimentation sur les rapports entre le drame et le sonore, où s'inventent et se construisent sons, musiques, espaces et systèmes de diffusion inédits, et centre de transmission et de sensibilisation à notre environnement sonore.

Renaud Biri

Régisseur, ingénieur du son et musicien, Renaud Biri est entré à Décor Sonore en 1995 comme objecteur de conscience ! Depuis son service civil et un diplôme des Arts et Techniques du son, il est resté l'un des principaux et indispensables acteurs des projets menés par Décor Sonore. Associé à toutes les créations de la compagnie depuis Les Monstration Inouïes, il est à la tête des opérations techniques, mais joue également dans plusieurs des spectacles (Les Chantiers de l'O.R.E.I, Les Kaléidophones) et participe aux actions de sensibilisation menées par la Fabrique Sonore.

Olivier Brun

Après des études en informatique industrielle et quelques missions en agence d'intérim, j'ai découvert le théâtre lors de mon service civil à l'école de la rue Blanche (E.N.S.A.T.T.) au début des années 90.

Je n'ai plus quitté cet univers depuis, migrant du théâtre en salle vers l'extérieur après une formation longue à Lieux Publics dirigé à l'époque par Michel Crespin et son équipe. Ces 2 expériences initiales m'ont permis de participer à de multiples créations. D'abord intéressé par le son, je me suis assez vite orienté vers la lumière. Mon parcours m'a amené à concevoir de nombreux éclairages aux formats et aux moyens extrêmement variés mais aussi à concevoir des dispositifs d'éclairage et des projecteurs spécifiques aux installations scénographiques ou accessoires créés spécifiquement pour un spectacle. J'ai participé à de multiples créations en intérieur ou en espace public aux formats très différents : théâtre, installation, performance, création in-situ, danse, concert, ... J'ai pu notamment collaborer avec Artonik, Ici-même (Paris), ou plus récemment Rara Woulid, Galmae ou Pina Wood. Attaché à la compagnie Générrik Vapeur, j'y travaille depuis 2004.

Organisateur

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public
Marseille www.faiar.org

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est la formation artistique de référence dédiée à la création en espace public. Son cycle supérieur de 22 mois pour une promotion d'environ 15 personnes est destiné à de jeunes artistes qui souhaitent accroître leurs capacités à créer et diriger des productions artistiques en dehors des lieux culturels dédiés. Son offre de stages de formation continue, masterclasses et MOOC – par définition international – s'adresse à un public de créateur-trice-s, interprètes, professionnel-le-s de la ville, accompagnateur-trice-s de projets, qui souhaitent développer leurs compétences à la mise en œuvre de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Formation innovante, la FAI-AR entend stimuler les écritures contemporaines, hybrides et transdisciplinaires. Grâce à sa dimension pratique et itinérante, et par l'espace de recherche qu'elle propose, elle place au cœur de sa démarche pédagogique la création. En développant un terrain d'expérimentations comme laboratoire où l'erreur et les tentatives artistiques sont permises, elle offre aux apprenti-e-s, accompagné-e-s individuellement tout au long de leur formation, les conditions pour affirmer leur démarche artistique.

Composer avec l'espace public

La démarche intégrée de la FAI-AR implique l'ensemble des dimensions paysagère, sociopolitique et symbolique des espaces, dans une définition ouverte de la notion d'espace public conçu à la fois comme espace géographique et relationnel.

Qu'il s'agisse de zones urbaines, péri-urbaines ou rurales, de paysages de ville, de littoral ou de campagne, les artistes composent avec les caractéristiques propres à chaque lieu investi. Le paysage participe à l'esthétique de l'œuvre mais l'intérêt du travail contextuel réside aussi dans les rencontres et la relation qui se tissent avec les habitants et les usagers. Pour les artistes sensibles au travail de proximité, d'échanges et de découverte de nouveaux horizons, la FAI-AR ouvre le champ de l'observation, de la compréhension, de la recherche et de la pratique.

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



VILLE DE
MARSEILLE

(Aix-Marseille
université



Informations pratiques

Dates et lieux : du 5 au 9 décembre 2022, à la FAI-AR et à la Cité des arts de la rue, Marseille

Durée : 5 jours | 35 heures

Coût du stage

Le coût du stage est de 1400€ TTC par stagiaire.

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financerus de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Inscription

Pré-inscription en ligne jusqu'au 5 novembre 2022.

Attention, en cas de demande de financement auprès de l'AFDAS, le dépôt du dossier complet doit s'effectuer au plus tard un mois avant la date de début du stage.

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé votre participation,
- l'accord de prise en charge a été communiqué à la FAI-AR,
- vous avez transmis à la FAI-AR : le devis de formation signé.

Financement

Après avoir reçu votre pré-inscription, la FAI-AR vous adresse un devis de formation.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifiez vos possibilités de financement,
- retirez auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituez et déposez votre demande en veillant à respecter les délais.

Difficultés, réclamations

Si le-la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Charlotte Mouchette, formation.continue@faiar.org

Contact

Equipe formation continue

formation.continue@faiar.org

+33 (0)4 91 69 74 97

Charlotte Mouchette | suivi et accompagnement administratif des stagiaires

Astrid Durocher | chargée de production

Thibault Eichenlaub | responsable pédagogique

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public

La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille | www.faiar.org